

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 82 (1985)
Heft: 4

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

À VENDRE

12 ruches DB peuplées dont 8 à 12 cadres et 4 à 8 cadres le tout avec hausses complètes. Prix Fr. 180.— et 150.—.

Tél. (066) 744475.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE

Compte rendu de la 55^e assemblée générale à Siviriez.

Devant une brillante participation, M. Michel Curty, président, ouvre les débats.

Il adresse la plus cordiale bienvenue à MM. Georges Fragnière, président cantonal, Georges Chassot, président d'honneur, et Paul Vaucher, membre fondateur de notre section. Il salue les diverses délégations présentes.

Il excuse l'absence de quelques apiculteurs.

Sont nommés scrutateurs : M^{me} Alice Mondoux et M. Paul Auderset; sans objections, ils sont acceptés par l'assemblée.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est admis avec remerciements au secrétaire.

Dans son rapport, le président relève l'importante famille des apiculteurs de la Glâne, forte à ce jour de 220 membres encouragés par une centaine de membres amis.

Il rappelle la mémoire de nos chers membres disparus dont le souvenir demeure.

Il remercie les diverses organisations de notre société et le comité qui assurent une marche harmonieuse de notre section.

La récolte 1984, pour notre région, varie entre 12 et 14 kg en moyenne par colonie.

Le président a le grand plaisir de relever la belle participation aux causeries apicoles et aux conférences dans les ruchers. Comme par le passé, nos manifestations récréatives connaissent un réel succès.

Notre loto, de bonne renommée, laisse un bénéfice très apprécié.

Dans son rapport, M. Raymond Bignon, inspecteur des ruchers, relève que l'état sanitaire du rucher glânois est très rassurant. Il invite nos apiculteurs à annoncer toutes les colonies à l'inspecteur du bétail lors du recensement du printemps.

M. Louis Demierre, moniteur éleveur, donne en détail le travail effectué par le groupe d'élevage et relève les bons résultats obtenus. Il informe l'assemblée que deux cours d'élevage sont prévus en 1985. La presse locale informera les apiculteurs en temps utile des dates prévues.

Les comptes d'exploitation du rucher de la société, présentés par M. Joseph Girard, renseignent nos membres et les assurent que les résultats obtenus sont très satisfaisants.

Les comptes 1984, présentés par notre trésorier, M. Girard, prouvent que les finances de notre société sont rassurantes. La commission vérificatrice des comptes prie l'assemblée de les accepter et d'en donner décharge aux organes responsables avec remerciements et félicitations à M. Girard, caissier.

M. Curty, président, a l'agréable mission de remettre des distinctions et diplôme de membre d'honneur à cinq de nos membres pour plus de 40 ans de sociétariat à la SAR et à la section.

Relevons aussi que M. Paul Vaucher, d'Attalens, a reçu le diplôme de membre fondateur de notre section.

Pour mettre un point final au concours des ruchers 1984, le président remet le diplôme à dix apiculteurs qui ont brillamment réussi le concours. A tous ces apiculteurs vont nos vives félicitations.

Pour succéder à M. Rutscho, qui a démissionné du comité, l'assemblée a proposé M. Gérard Savary, de Villariaz, brillamment élu.

Le président informe l'assemblée que les conférences d'été 1985 auront lieu en partie au rucher expérimental de la société mais, pour toucher le plus grand nombre d'apiculteurs, quelques conférences auront lieu dans divers ruchers du district.

Les cotisations 1985 restent inchangées, soit Fr. 30.-, cotisation des membres, et Fr. 5.- pour nos membres amis.

Le dépôt de matériel apicole continue à donner entière satisfaction à tous les apiculteurs.

Dans les divers, nous avons entendu se prononcer plusieurs apiculteurs, que nous remercions vivement.

A 23 heures, le président remercie et félicite les apiculteurs de leur attention durant la soirée et leur souhaite un bon retour dans leur foyer. Il passe ensuite la parole à M. Margueron qui nous présente une belle série de diapositives intitulées «Vacances 1984».

Le secrétaire

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Le 24 février dernier se tenait, à Marly, l'assemblée générale de cette société. M. Gaston Horner, président, en ouvrant cette séance, souhaite la bienvenue aux membres présents, salue tout particulièrement les représentants des sociétés voisines, M. Paul Vaucher pour la Veveyse, M. Arthur Eckert pour le Lac français, M. Serge Monney, délégué de la SAR, notre président cantonal, M. Georges Fragnière, M. André Dupasquier, commissaire apicole, les membres d'honneur et le Dr Weibel, notre conférencier du jour. Sans plus attendre, il passe à l'ordre du jour.

Lecture du P.-V. de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée du 19 février 1984 est lu par le secrétaire. Des acclamations marquent son approbation par l'assemblée.

Lecture des comptes et rapport des vérificateurs

Le trésorier, M. Raymond Genilloud, donne connaissance des comptes 1984 dont le résultat est satisfaisant grâce au bon produit du loto.

Rapport présidentiel

Après un rapide survol dans l'espace, comme ces abeilles cosmonautes d'avril dernier, le président nous invite à réfléchir sur notre environnement, hélas de plus en plus dégradé, d'où une prise de conscience qui déploie ses effets au travers de la pollution, du dépeuplement des forêts et de nos biotopes, à la suppression de nos espaces verts. Le respect de notre environnement est à prendre au sérieux, surtout pour nous, apiculteurs, qui sommes les premiers concernés.

Le concours des ruchers a été très satisfaisant. Quatre médailles d'or et une d'argent sont venues récompenser nos concurrents qui ont tous droit à nos félicitations. La soirée du 1^{er} décembre 1984 nous a réunis, les candidats et le comité, ainsi que les trois autres sections de la circonscription, à un souper à l'Hôtel du Barrage, à Rossens, avec remise des médailles.

Le programme des activités de l'année écoulée nous emmenait à Sierre, au rucher de M. Fernand Métralier; une visite préparée par M. Casimir Clément et qui s'est déroulée à l'image du soleil de la région.

La venue d'un groupe d'apiculteurs des Vosges et de la section du Jura est aussi à relever, surtout au niveau des échanges.

Pour terminer, le président adresse ses remerciements à M. Macherel, ancien président, aux conseillers apicoles, à l'inspecteur des ruchers et à son suppléant, à ceux qui s'occupent du contrôle du miel et à

ceux qui mettent leur rucher à disposition pour nos réunions. Un merci tout spécial aux membres du comité pour leur dévouement.

Rapport de l'inspecteur des ruchers, du contrôle des miels et des conseillers apicoles

M. Léonard Schorderet, inspecteur des ruchers, rapporte que l'état sanitaire du district est satisfaisant et qu'il n'a pas constaté de cas graves de maladie. Il rappelle à tous les apiculteurs d'être attentifs aux directives concernant les maladies et spécialement la varroase.

MM. Armand Rossier et Alphonse Spielmann ont reçu dix demandes de contrôle provenant de 191 colonies portant sur une récolte de 1200 kg. Le défaut le plus marqué était le manque de filtration du miel.

Pour les conseillers apicoles, M. Georges Fragnière relève que les différentes séances ont porté leurs fruits au vu des résultats obtenus lors du concours des ruchers. M. Jules Schneider déplore le peu de présence aux cours d'hiver.

Rapport de la station de Coppi et du Petit-Mont

Il est présenté par M. Casimir Clément. Il a été apporté 242 ruchettes appartenant à 13 apiculteurs. En août une nouvelle souche a été amenée à la station.

La station du Petit-Mont a été l'objet de la visite du Comité suisse d'apiculture qui l'a jugée d'une manière très positive. 176 reines ont été apportées.

Les divers ont été très brefs, du moment que chacun se réjouissait d'entendre les propos du Dr Weibel sur la varroase.

Y. H.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE MARTIGNY

Aperçu de l'assemblée annuelle

C'est à Riddes, à la salle de gymnastique, que quelque soixante membres de la

société des apiculteurs ont répondu « présent » à l'appel du comité pour les assises annuelles.

Le président Antoine Cajeux, dans son rapport, relata la vie de la section avec les soucis et les joies de ses membres.

Le point fort du rapport fut sans conteste l'écologie et la pollution. Il faut cependant se garder d'exagérer et ne pas se laisser aller à la sinistrose. Le mot d'ordre du président : « Chaque apiculteur doit agir efficacement en plantant des arbres autour de son rucher. » Une liste d'espèces conseillées a été énumérée afin que chacun puisse choisir celles qui lui conviennent.

Le caissier Vouillamoz présenta les comptes, qui furent acceptés à l'unanimité avec d'autant plus d'empressement qu'ils bouclent avec un bénéfice.

La section est heureuse d'accueillir six nouveaux membres qui viennent renforcer nos rangs.

La prochaine assemblée annuelle aura lieu à Bovernier. Une date est à trouver en dehors de la période de carnaval, chère à ce village !

Remise de diplômes de fidélité pour 25 ans de sociétariat à sept membres méritants : MM. Pierre Carron, Fully, Laurent Buchard, Leytron, M^{me} Marcel Bruchez, Fully, M. Amédée Bruchez, Fully, M^{me} Marie-Louise Levrand, Fully, M. Camille Mottiez, Fully, M^{me} Cyrille Michelod, Leytron.

Deux membres furent spécialement applaudis pour quarante ans d'attachement et de bons conseils apportés à notre cause : M^{me} Louis Hubert, Martigny, et M. Célien Bertuchoz, Saillon, que nous félicitons encore.

La date du 14 juillet est retenue pour la sortie annuelle. Au programme : une visite de la région lémanique avec montée aux Rochers-de-Naye et une incursion chez nos voisins français qui seront en fête ce jour-là.

Dans son magistral exposé sur le miel, M. Rithner nous fit profiter de ses connaissances remarquables sur ce sujet qu'il possède à fond et qui nous passionne tous.

M. Michel Gillioz, au nom du Conseil communal, présenta sa commune de 2000

habitants, avec son agriculture, ses industries et surtout les mayens de Riddes avec leurs remontées mécaniques les reliant à Verbier.

Pour terminer, la commune de Riddes offrit le verre de l'amitié à tous les membres présents qui garderont un bon souvenir de cette belle assemblée.

Le secrétaire

SECTION ERGUEL-PRÉVÔTÉ

Résumé du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du samedi 2 mars 1985, à Reconvillier, au Restaurant du Midi.

Ouverture de notre 95^e assemblée à 14 h. 10, par M. Paul Girod, président. Une petite modification est apportée à l'ordre du jour, qui est accepté par l'assemblée. Plusieurs membres se sont excusés. Le procès-verbal, rédigé par M. Paul Aeschlimann, est accepté et les remerciements d'usage vont au secrétaire.

Comptes: M. Richard Bangerter, caissier, est remercié pour la bonne tenue des comptes 1984. Ces derniers accusent un léger déficit.

Cotisation: celle-ci est relevée et les cotisations pour 1986 se monteront à Fr. 30.– par année.

Rapport du président: M. Paul Girod a une pensée émue à l'endroit des familles ayant perdu un être cher. Un merci aux participants à la course 1984 dans le canton de Fribourg. Merci aux inspecteurs, conseillers et commissaire. Des vœux aux familles et beaucoup de miel en cette année 1985.

Mutations: sept démissions sont à enregistrer, qui sont compensées par neuf admissions; total des membres: 180.

Rapport des inspecteurs: la santé des ruchers est jugée satisfaisante, plus de cas de loque à signaler. Une zone de protection a été jugée nécessaire par le commissaire suite à la varroase dans le canton de

Soleure. Les inspecteurs en appellent à tous pour surveiller les colonies.

Rapport des conseillers: M. W. Schneeberger fera un condensé du travail effectué durant la saison écoulée.

Rapport du moniteur: comme chaque année, M. Paul Aeschlimann a travaillé pour la sélection et des journées ont eu lieu à divers endroits. Une journée record à Plagne où vulgarisation et élevage ont fait bon ménage. A promouvoir à l'avenir. Le moniteur est très soucieux quant à l'avenir de la sélection, suite aux nouvelles directives élaborées.

Nominations: en cette année 1985, notre comité est en réélection pour une nouvelle période de deux ans. C'est par acclamation que M. Paul Girod est reconduit pour une nouvelle période. Le reste du comité est applaudi et reprend le flambeau pour deux ans également. La composition est la suivante: président: P. Girod; vice-président: W. Zbinden; caissier: R. Bangerter; secrétaire: P. Aeschlimann; membres: P. Zurcher, W. Zaugg, W. Noirjean, qui remplace L. Ogi, démissionnaire.

Vérificateurs: sans changement.

Délégués à la SAR: MM. B. Lehmann, Gilbert Droz et Paul Aeschlimann.

Délégués à la FSAJB: M. William Schneeberger; les autres membres seront contactés ultérieurement.

Activités 1985: des visites de ruchers dans la région du Cornet.

Distinctions: un membre pour 40 ans de sociétariat et cinq membres pour 25 ans de sociétariat seront applaudis à notre assemblée.

Conférence: M. Bernard Lehmann, inspecteur des ruchers, a, par des transparents, su captiver son auditoire en montrant à chacun ce que sera le futur fléau de la varroase. La situation actuelle ne doit laisser personne indifférent. Ce petit acare va encore beaucoup faire parler de lui. De grands sacrifices seront demandés aux apiculteurs qui élèvent et gardent des abeilles. De nombreuses réactions fusèrent en fin d'assemblée au sujet des nouvelles directives entrées en vigueur au début de l'année 1985.

Suite à toutes ces réactions, on est en droit de se poser une quantité de questions sur l'avenir de nos abeilles et de nos ruchers romands.

Un grand travail de pionnier a été fait dans le domaine de l'apiculture romande, une belle besogne qui a porté ses fruits et qui les porte encore aujourd'hui. Je me demande vraiment ce que sera demain.

a.p.

À VENDRE

20 nucléis, reines carnioliennes, souches productives.
Disponibles: avril - mai, contrôlés par l'inspecteur.

S'adresser à: **Gafner Jean, Cerisiers 1, 2740 Moutier/JB**, tél. (032) 931717.

À VENDRE

Matériel neuf, cause départ: 1 ruche DB 12 cadres, 4 ruchettes DB 6 cadres, 5 ruches Langstroth, 10 cadres Hoffman plus divers petit matériel usagé.

Tél. (021) 719154.

À VENDRE

22 ruches habitées par de belles colonies en bonne santé. Système suisse $2 \times \frac{1}{2}$, ruches 2×4 , 3×2 , 8×1 .

Mathys Alfred, 1441 Valeyres-sur-Montagny, tél. (024) 244526.

À VENDRE

cause de décès, 8 ruches Burki habitées.

Tél. (024) 244206.

À VENDRE

7 ruches DB pastorales, peuplées, doubles hausses, et 4 « Ritter », éventuellement avec coffre démontable.

Charles GOY, bd Grancy 23, Lausanne, tél. 021/266456.

À VENDRE

Cause surnombre 30 colonies DB.

**Tél. (038) 240748.
Si non réponse tél. (024) 731175.**

À VENDRE

Cadres de corps de ruche neufs et cadres de hausse en tilleul, 28 mm, bas prix.

Tél. (066) 711730.